



Conférence générale

33e session
Projet de résolution

Генеральная конференция

33-я сессия
Проект резолюции

dr

Paris 2005

General Conference

33rd session
Draft resolution

المؤتمر العام

الدورة الثالثة والثلاثون
مشروعات القرارات

Conferencia General

33ª reunión
Proyecto de resolución

大会

第三十三届会议
决议草案

33 C/DR.66*

(COM.III)

22 septembre 2005

Original anglais

Point 4.2 de l'ordre du jour provisoire

Amendement au Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5)

présenté par l'ITALIE

Titre II.A - Grands programmes, projets relatifs aux thèmes transversaux

Grand programme :	II	Sciences exactes et naturelles
Programme :	II.1	Sciences, environnement et développement durable
Sous-programme :	II.1.2	Les sciences écologiques et les sciences de la terre au service du développement durable
Résolution (33 C/5 par. n°) :	02120	
Incidences budgétaires indiquées par l'auteur :	Pas d'incidences budgétaires	
Source de financement proposée par l'auteur :	-	

Modifications, suppressions ou adjonctions proposées :

Ajouter :

Invite les États membres à

instaurer une collaboration avec le secrétariat de la « Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique » (UNCCD) ou renforcer la collaboration existante, afin de célébrer l'Année internationale des déserts et de la désertification 2006 en organisant des activités appropriées et à long terme ;

* Cette proposition est parvenue au Secrétariat le 18 août 2005.